



Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 10 septembre 2018

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

1 : Périmètre syndicat de la Marne Moyenne	- Travaux RD 60
2 : FPIC	- Rentrée des classes
3 : Indemnité de conseil 2018 au comptable public	- Permanences mairie en janvier 2019
Questions diverses et tour de table :	- Travaux mairie/salle des fêtes
- Baisses recettes	- Désherbage à Longevas
- Vente maisons zone U4	- Eclairage du terrain de foot
	- Affaissement plaque d'égout

Par suite à la convocation du 3 septembre 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 10 septembre 2018 à 20 h 30, sous la présidence de Marie-Jeanne Tronchet.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Cyrille Fromentin, Éric Chicault, Stéphanie Brasseur, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absents non excusés : Christian Lallemant, Sylvain Rollet, Jérôme Sarrazin.

Stéphanie Brasseur est élue secrétaire de séance.

1 : Périmètre syndicat de la Marne Moyenne - A l'initiative du Préfet, un seul syndicat mixte va assurer la gestion de la rivière Marne, au lieu de 7 actuellement. Ce syndicat sera administré par 32 membres. Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

2 : FPIC - Avec l'ajustement des recettes et des dépenses, M. le Préfet nous invite à modifier notre budget tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement. En dépenses nous avons voté 2 000 € il convient d'inscrire 2 105 €. En recettes nous avons voté 7 500 € il convient d'inscrire 9 990 €. Ces modifications sont adoptées par une DM1 votée à l'unanimité.

3 : Indemnité de conseil 2018 au comptable public - Comme tous les ans le comptable public présente une demande d'indemnité, ce que le présent conseil lui a toujours refusé. Cette année, au regard des prestations de conseil et d'assistance fournies par Mme Guinot, receveur, le conseil municipal par 8 voix et une abstention décide de lui attribuer une indemnité correspondant de 231,97 € correspondant au taux de 75% de l'indemnité sollicitée.

4 : Questions diverses et tour de table :

- **baisse de nos recettes** : lors du conseil de 2 juillet 2018 nous avons évoqué les recommandations de la DRFIP sur nos recettes. En effet, après recherche dans nos comptes administratifs, il apparaît qu'en 9 ans la DGF versée par l'Etat a diminué de 46% alors que le coût de la vie à lui augmenté de 10%. La commission des finances sous l'égide de Catherine est chargée d'abonder notre réflexion.

- **ventes de maison en zone U4** : deux propriétaires de maisons situées en zone U4 s'inquiètent du classement en U4 qui semble les pénaliser. En cas de sinistre, ces maisons ne pourraient être reconstruites à l'identique puisque les habitants actuels n'ont plus d'activité artisanale.

Tant les époux GUYOT que DA CUNHA demandent :

- la révision du PLU
- que le conseil municipal soit saisi de la situation

A chacun il a été indiqué que la procédure de révision était lourde, qu'il avait fallu 4 ans pour élaborer le PLU approuvé en 2012. Un débat s'instaure au sein du conseil qui précise différents points :

- notre conseil s'est engagé à suivre les travaux de réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes et ne dispose pas de la disponibilité nécessaire sur le présent mandat. Par ailleurs il ne sert à rien de commencer une procédure et que la prochaine mandature l'abandonne.
- les intéressés habitaient au village en 2008 et se sont désintéressés du classement de la zone. Aucune remarque n'a été formulée lors de l'enquête publique ou lors des réunions organisées par la mairie.
- il s'agit d'une zone artisanale avec des entreprises, ce qui nécessite un traitement particulier notamment dû aux nuisances en zone U4, à différencier d'une zone U2
- le statut d'auto-entrepreneur n'existait pas en 2012 et qu'il est reconnu par la CCI et la chambre des métiers.

Le conseil municipal ne souhaite pas s'engager dans la démarche de révision qui ouvrirait d'autres débats dans d'autres zones

- **travaux imminents sur le RD60** : Les travaux relatifs au projet de mise en sécurité du RD 60 débiteront la dernière semaine de septembre :

- priorité à droite rue des artisans, rue de la creusotte, rue de la Rouillie, rue de la Pagerie (les stops demeurent rue du canal et rue des neaux de la cour)
- matérialisation des croisements et ilots central en entrée de village,
- les coussins berlinois ne seront pas mis en place.

Lorsque nous pourrons mesurer les effets de ces mesures, et, s'il en était besoin, nous pourrions envisager des écluses telles que celles testées actuellement à Sarry.

- **rentrée des classes** : 48 enfants ont fait la rentrée 2018-2019 (dont 13 maternelles et 35 primaires). 26 enfants sont inscrits en garderie dont le reste à charge par enfant revient à presque 800 €. Quelques problèmes pour l'accompagnatrice de car dus aux fréquents décalages horaires des bus de la ligne 5 qui mettent Brigitte en retard.

- **permanences mairie en janvier 2019 : que pensez-vous de ces propositions ?** (vote en décembre)

- Mardi inchangé de 17h30 à 19h
- Vendredi en début de matinée pendant 1h30
- RV avec la municipalité, à la demande et selon l'agenda des élus

- **travaux mairie/salle des fêtes** : Les travaux débutent d'ici 1 mois ; d'abord en mairie. La cabane de chantier et les sanisettes seront situées derrière l'atelier.

Après une estimation à 1 600 K€ le montant total des travaux après négociation s'élève à 1 381 K€
Prévoir différentes réunions : pour l'organigramme des clefs, les couleurs, la signalétique.

Le conseil devra aussi faire la part des meubles à garder, mobiliser des bonnes volontés en matinée du 22 septembre pour le déménagement (8 h à 12 h). Catherine, Marie-Jeanne et Charlene prévoient le déplacement des dossiers le 21 septembre. (idem pour lignes et copieur).

- **désherbage à Longevas** en matinée du samedi 29 septembre les mains gantées sont les bienvenues sur site (9 à 12h). - **au bois d'Alice** : Cyrille a prévu de désherber avec son matériel et de semer. Dès l'automne la plantation des fruitiers permettra la mise en place de la pépinière que Paulin avait créée suite à des greffes (la veille de la sainte Catherine, le samedi 24 novembre est prévu en matinée).

- **éclairage terrain de foot** : la section foot regrette que l'éclairage du terrain de foot ne soit pas opérationnel. Christian assure le suivi.

- **affaissement plaques égout** : Céline s'inquiète de l'affaissement des plaques d'égout. En tout état de cause, ce dossier est suivi par Christian dans le cadre de sa délégation. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h25.

Moncetz-Longevas le 13 septembre 2018

La secrétaire de séance :
Stéphanie Brasseur

affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas.